

36, rue de Bourgogne 71000 MACON

## **SAISON 2025**

Bulletin d'adhésion Et de cotisation annuelle 2025 (de janvier 2025 à décembre 2025 Photo d'identité obligatoire pour tout nouvel adhérent

 $\underline{\text{Email}}: \underline{\text{contact@millepattesmacon.fr}} \\ \underline{\text{Site}}: \underline{\text{http://millepattesmacon.fr}}$ 

NOM :	Adresse :
Prénom :	Code Postal :
Date de naissance :/	Ville:
Téléphone : @mail :	:
N° de permis de conduire :	
Date de délivrance :/	Lieu de délivrance :
☐ Inscription coureur : 40 €	Cadre réservé à l'administration
☐ Renouvellement de cotisation	Catégorie au 1 <sup>er</sup> janvier 2025 :
☐ Nouvel adhérent	Numéro d'adhérent
☐ Inscription sympathisant : 10 €	
L'adhérent certifie qu'il :	
$\square$ est en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de l'adhésion.	
☐ s'engage à être bénévole sur 2 évènements annuels organisés par les 1000 Pattes	
$\square$ a pris connaissance de la charte de l'adhérent 1000 Pattes et qu'il en accepte les règles.	
Date :/	Signature obligatoire :

L'adhérent s'engage à fournir un nouveau certificat lorsque le certificat arrive à échéance

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez-vous adresser au secrétariat.